

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE TRAVAIL EMPLOI FORMATION ECONOMIE

●FEDERATION● SYNDICALE ●UNITAIRE●

Section Régionale de Lorraine

Compte rendu non exhaustif du CTR qui s'est réuni le 6 juin 2014

Etaient à l'ordre du jour de cette réunion de CTR, instance qui ne s'est pas réunie depuis le 31 janvier....:

☐ projet d'organisation Lorraine du système d'inspection du travail :
- validation ministérielle
- projet de localisation et de délimitation des UC et des sections d'inspection du travail
- ouverture des postes de RUC, des postes de l'unité régionale d'appui et de contrôle LTI et des postes des
agents affectés en sections d'inspection
□ volet immobilier :

- site Mazagran
- projet de relogement de l'UT Moselle
- déclinaison en Lorraine du plan de prévention national
- □ calendrier des prochaines réunions de CTR.

☐ projet d'organisation Lorraine du système d'inspection du travail :

La CGT a, d'emblée, lu la déclaration préalable suivante, au nom de l'intersyndicale CGT-FSU-SUD :

DECLARATION INTERSYNDICALE CGT SNUTEFE FSU ET SUD TAS

Madame la Présidente,

Vous nous réunissez le 6 juin 2014 à la veille de la mise en œuvre d'une réforme très majoritairement rejetée, pour recueillir notre « avis » sur un projet déjà bouclé et dont les agents sont informés en direct avec notamment l'envoi de la note de service DRH du 16 mai 2014, assorti d'un calendrier précis et particulièrement précipité.

Nous devons toutefois reconnaître que ce fonctionnement s'inscrit dans la droite lignée du spectacle déplorable que nous offre actuellement notre administration centrale en matière de dialogue social pour des

sujets pourtant d'une grande gravité et malgré les très nombreuses questions laissées sans réponse par la réforme estampillée pompeusement « Ministère Fort ».

Les instances ne seraient donc plus des lieux où l'on informe les représentants des agents en temps utile des modifications envisagées de l'organisation du travail, pour prendre en compte leurs remarques en étant prêt, le cas échéant, à remettre en question le projet ou à prendre le temps de la réflexion pour l'améliorer dans l'intérêt général.

S'agissant de la réforme « Ministère Fort », nous vous rappelons ce qu'il ressort de l'expertise menée au niveau national (mais le rapport est-il arrivé jusqu'à vous ?) :

- Aucun diagnostic préalable n'a été réalisé, ni aucun bilan des précédentes réformes qui se sont pourtant empilées à une vitesse record ;
- Le déroulement de l'expertise n'a pas entrainé de pause dans la mise en œuvre de la réforme : à quoi sertelle alors ? ;
- La confirmation par les agents de l'analyse et de l'opposition portées par les organisations syndicales majoritaires depuis le début ;
- Les agents se sentent plus que jamais abandonnés par leur hiérarchie et leur ministère et ont le sentiment que personne ne les écoute alors même que leur travail perd peu à peu de son sens ;
- Un risque certain pour la santé des agents ;

Et qu'a donc fait notre ministère face à ce diagnostic : il poursuit le projet comme si de rien n'était pendant la réalisation de l'expertise, montrant à tous l'intérêt qu'il porte à la santé de ses agents et aux prérogatives des instances.

Et ensuite il nous sort à la va-vite un « plan de prévention » totalement creux (décliné régionalement) dont nous retiendrons qu'il consiste essentiellement en des « invitations à réfléchir » et à « débattre » ... !

Retenez que les zones d'ombre de la réforme sont catastrophiques pour la santé mentale des agents, catégorie C, B, A, à l'Emploi, à l'Inspection, aux Renseignements, qui tous se demandent à quoi ressemblera leur travail dans les mois à venir.

En effet, nous vous rappelons une énième fois les conséquences délétères de ce projet :

- La saignée des effectifs;
- La désorganisation et la surcharge de travail des services ;
- L'isolement des agents par la destruction du vrai collectif des sections ;
- La caporalisation de l'inspection du travail avec la création des RUC chargés de mettre en œuvre vos priorités toujours plus éloignées des préoccupations des travailleurs ;
- La remise en cause du caractère généraliste de nos missions (cf. réseaux LTI, amiante, etc.)
- Un plan de transformation de l'emploi laissant sur le carreau une écrasante majorité de collègues;

La nouvelle organisation pose donc énormément de questions et de problèmes qui sont aujourd'hui encore, à la veille de sa mise en œuvre effective, sans réponse.

Nous continuons donc d'exiger l'arrêt immédiat de la mise en place du Plan SAPIN et un vrai dialogue social.

> réseau risques particuliers amiante.

En plus des ingénieurs localisés à la DR, il est prévu un réseau de 7 agents de contrôle (un par UC), spécialement formés et équipés, qui devront consacrer 20% de leur temps à cette mission. Le SNUTEFE-FSU a, à ce sujet, souligné le fait que cette réforme allait durablement paralyser les services d'inspection, que les

agents de contrôle, notamment les inspecteurs, allaient pendant quelques années passer leur temps à courir entre les enquêtes de salariés protégés, les enquêtes d'accidents du travail et autres urgences dans les sections laissées vacantes par les contrôleurs ayant réussi l'EPIT et qu'ils n'auraient vraisemblablement pas la possibilité de s'occuper de l'amiante!

La DR a alors concédé que la période transitoire allait être délicate!

> unité régionale d'appui et de contrôle travail illégal (LTI)

Les agents de ce service seront obligatoirement positionnés à la DR, rue Mazagran, sauf dans les Vosges et dans la Meuse. Les collègues de la Meuse et des Vosges, n'étant pas contraints de rejoindre Nancy, devront néanmoins passer deux jours par semaine hors de leur département. Nous avons suggéré que les agents de ce service soient localisés, non pas à Nancy mais au siège social de la Direccte, à Metz (Cité administrative). Réponse : il n'en est pas question !

➤ fonction appui-ressources-méthode

Cette fonction sera désormais assurée par les RUC, qui bénéficieront de l'appui technique des ingénieurs de prévention.

>mise en place des UC et du nouveau découpage territorial

Les arrêtés seront publiés en été, le jour de l'affectation des agents, probablement au 1er septembre. Le créneau pendant lequel les agents devront postuler est du 16 au 27 juin. On retiendra d'abord les candidatures des agents affectés en section. Ensuite, priorité sera donnée aux agents affectés dans la résidence administrative. Il vaut mieux, selon la DR, que les agents fassent trois vœux, sachant que la DR veillera à ce qu'il y ait un équilibre entre IT et CT dans chaque UC. Tout le monde pourra postuler sur l'ensemble de la région.

Les assistantes de contrôle seront affectées dans les UC et devront, selon la DR, rester la mémoire de l'inspection, de par leur connaissance des dossiers et des secteurs.

A la question posée de « quels critères appliquer en cas de départage de secrétaires qui souhaiteraient obtenir le même poste », la DR a répondu : « Nous n'y avons pas pensé mais on ne va pas jouer au grand chamboultout ».

La nouvelle configuration de l'inspection sera mise en place dès septembre, sauf en Moselle où ce sera en octobre, compte tenu des particularités du département. Pour ce département, le SNUTEFE-FSU a regretté que les agents qui ont procédé aux travaux de découpage n'aient pas bénéficié de logiciels de simulation, comme semblent en avoir bénéficié leurs collègues alsaciens.

Vote sur cette déclinaison régionale du plan Sapin : tous les syndicats présents (CGT, SNUTEFE-FSU, SUD et UNSA) ont voté contre.

déclinaison lorraine du plan de prévention national (cf. document joint)

Pour les organisations syndicales présentes, le seul plan de prévention acceptable, c'est le retrait de la réforme, le plan qui nous était présenté ici n'étant qu'un outil de mise en œuvre de cette réforme rejetée par tous.

Ce plan a lui aussi fait l'objet d'un vote négatif unanime

□ volet immobilier :

> projet de relogement de l'UT Moselle

- -il y aura nécessairement des travaux de désamiantage. Un plan de retrait sera soumis à l'agent de contrôle compétent.
- la DR a par ailleurs fait savoir au Préfet que la configuration actuelle des bureaux (bureaux vitrés, épaisseur des cloisons) n'est pas acceptable pour des services d'inspection dans lesquels les règles de confidentialité absolue doivent être respectées. Ces bureaux devront faire l'objet d'un traitement acoustique avant que les services d'inspection ne puissent y être installés. La DR fait de cela une condition sine qua non du déménagement prévu. On devrait savoir au début septembre si ces travaux pourront être effectués.

- parkings : la question n'est pas réglée à ce jour. L'UT disposera de 35 à 40 places à la Cité ou sur un parking situé à 5-600 mètres. Il y aura 15 véhicules de service à caser d'abord. Les autres places pourraient être réservées aux agents à mobilité réduite.

L'UT 57 procèdera, en septembre-octobre, à une enquête interne afin de connaître les besoins précis en places de parking et, selon les résultats de l'enquête, cherchera des places supplémentaires dans des parkings privés.

-calendrier : les travaux débuteraient en octobre pour une durée de 4 à 5 mois. L'objectif est désormais de procéder au déménagement à la fin mars mais, si les travaux acoustiques se font, ce pourrait être repoussé à la fin mai.

Vote sur le projet de déménagement : unanimité des organisations syndicales contre.

≻site Mazagran

La DR compte profiter de la nécessité d'accueillir trois agents de l'unité régionale d'appui et de contrôle travail illégal (LTI) pour opérer des regroupements ou des rapprochements d'agents ou de services :

- -au 1er étage, le SRC
- -au 2ème : équipe informatique, FSE et service Marché du travail
- -au 3ème : le Secrétariat général, le pôle 3E et la direction
- -au 4^{ème}, le Pôle T, le MIRT et le service SEVE.

Ainsi, 52 agents vont devoir quitter leur bureau dès les 1ers jours de septembre (les agents laissent les meubles mais conservent leurs sièges).

Vote sur ce projet : unanimité des organisations syndicales contre.

La DR nous a ensuite confirmé la perte de 5 postes au budget 2015!

Prochaines réunions consultatives :

- CHSCT régional le 3 juillet
- CTR le 11 juillet

Luc RAUCY, représentant SNUTEFE-FSU au CTR de Lorraine

le 12 juin 2014